

CHIRENS

## Rencontre autour du “bois énergie”



Démonstration de broyage sur la plateforme.

Chirens

### Rencontre spécial bois énergie

Le Pays voironnais, Creabois et Fibra, interprofessions du bois départementales et régionales et l'Ageden ont proposé une après-midi consacrée au bois énergie. Elle était dédiée aux élus locaux ou acteurs du territoire producteurs de bois énergie (bois bûches, bois déchiqueté, granulés), installateurs d'appareils de chauffage du bois ou professionnels du ramonage. Cinquante participants sont venus.

Au programme : visite de la plateforme de stockage de bois déchiqueté de la Communauté d'agglomération du Pays voironnais de Charavines, en présence de l'entreprise Vieux Melchior broyage, nouveau gestionnaire. L'accueil sur la plateforme a été fait par Gérard Seigle Vatte, conseiller délégué à l'agriculture au Pays voironnais. L'objectif était de découvrir la filière locale “plaquettes forestières”, qui s'appuie sur la plateforme intercommunale et qui approvisionne les chaufferies automatiques à plaquettes dans un rayon proche.

### Une filière qui génère des emplois locaux

Les bois proviennent des forêts de feuillus du territoire. Cette filière génère des emplois locaux, estimés à un emploi pour 2000 m<sup>3</sup> de plaquettes forestières.

Ensuite, à Chirens, s'est déroulée une conférence “bois énergie et qualité de l'air”, ouverte par Christine Guttin, maire et vice-présidente au tourisme et à l'agriculture au Pays voironnais.

Le Pays voironnais est concerné par le plan de protection atmosphérique de Grenoble. L'objectif, après un rappel du contexte et des actions du plan de protection, était de présenter les leviers concernant le bois énergie pour la qualité de l'air : combustibles secs, appareils de chauffage performants, bonnes pratiques des utilisateurs (allumage par le haut, entretien régulier des conduits,...).

Des fonds air mis en place par les collectivités (Voironnais, Métropole grenobloise et Grésivaudan) ont été présentés. Ils permettent d'aider les particuliers à remplacer leurs appareils de chauffage anciens (2002).